

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	51 (1943)
<b>Heft:</b>	7: Die Jugend im Dienste des Roten Kreuzes
<b>Artikel:</b>	L'activité de la Section genevoise de la Croix-Rouge de la Jeunesse pendant les années de guerre, 1939-1942
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-546456">https://doi.org/10.5169/seals-546456</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Der Sport-Toto wirbt**

für die körperliche Erziehung der Jugend unseres Landes  
für alle Bestrebungen der schweizerischen Turn- und Sporthebung  
für eine gesunde und kräftige Schweizer Jugend

**Der Sport-Toto erleichtert**

den Kantons-, Stadt- und Gemeinde-Behörden den Bau und  
Unterhalt von Turn-, Spiel- und Sportplätzen durch Beschaffung  
finanzieller Mittel

**Dank der Hilfe**

durch den Sport-Toto können die Verbände Kurse aller Art durchführen, Jugend-, Sektions- und Trainingsleiter heranbilden usw.

**Jeden Sonntag**

können Sie dieser Hilfe das nötige „Gewicht“ verleihen durch regelmässige Teilnahme an den Sport-Toto-Wettbewerben

**Auskunft**

In jeder Ablage oder bei der

**Sport-Toto-Gesellschaft in Basel**

werden, gemeinsam mit der Tuberkulosefürsorge und Pro Juventute. Es ist unser Bestreben, mit den beiden letztgenannten Institutionen in gutem Einvernehmen zu bleiben und unsere oder ihre Arbeit nicht als Konkurrenz, sondern als wechselseitige Hilfe zu betrachten. Es ist dies auch der Fall, wendet sich doch das JRK einzig an die Jugend und fordert diese zur Mitarbeit auf.

Seiner ursprünglichen Bestimmung ist das JRK auch während der Kriegszeit treu geblieben. Denn einmal dürfen wir über dem Kriegselend die Bedürftigen im eigenen Lande nicht vergessen und dann soll der Bezug der jährlichen Mitgliederbeiträge nicht eine Sammlung sein, sondern ein Bekenntnis zu einer Mitgliedschaft und zum Gedanken des Roten Kreuzes. Dass daneben Schulklassen Patenschaften übernahmen, sich da und dort an Sammlungen für Kriegsbeschädigte beteiligten, sei rühmend erwähnt.

Es ist aber wichtig, dass gerade diese «Füfzgi» einem dauernden, sich gleichbleibenden Zwecke dienen. Durch die Hilfe an leidenden Altersgenossen im eigenen Landesteil wird eine Gemeinschaft geschaffen zwischen Glücklicheren und weniger Bevorzugten. Diese Gemeinschaft zu festigen, haben wir beschlossen, uns auch persönlich um das leibliche und seelische Wohl der Unterstützten zu kümmern. Das soll in Zukunft Frl. Gfeller, Lehrerin in Schlosswil, besorgen, um am Ende des Jahres den Jugendrotkreuzlern einen Bericht über das Wohl und Ergehen der Beschenkten vorlegen zu können. Diese Berichte werden sicher von unsren Kindern mit grosser Anteilnahme und Freude gelesen.

Nachdem die Mitgliederzahl im Jahre 1940 auf 829 gesunken war, nahm man einen neuen Anlauf. Die Firma Huguenin, Le Locle, schuf ein schönes Abzeichen, ein frisch ausschreitendes Geschwisterpaar im Mittelfeld eines roten Kreuzchens, das jedem neueintretenden Mitglied verabfolgt wird. Wir fordern die Samaritervereine auf, bei öffentlichen Anlässen, Filmvorführungen usw. den Trägern dieses Abzeichens freien Zutritt zu gewähren.

So haben es die Samaritervereine in der Hand, die Jugend auch auf ihre Arbeit aufmerksam zu machen. Dank diesem Abzeichen stieg die Mitgliederzahl auf über 2000 und es konnte im vergangenen Jahre 15 Kindern geholfen werden. Die Ausgaben hiefür betrugen Fr. 826.—, eine hübsche Summe, gesammelt aus ersparten Kinderbatzen. Dank sei den Lehrern, Dank vor allem auch den Kindern.

\*

Die Zeichnungen der Seiten 76 und 77 entnahmen wir dem gemeinsam vom Internationalen Komitee vom Roten Kreuz und der Liga der Rotkreuzgesellschaften herausgegebenen Buche «Histoire de la Croix-Rouge». Sie stammen von H. Witzig.

Hans Anliker.

### Bekommen Sie genug Butter?

Wohl kaum! Sie können aber die Butterkarten strecken, wenn Sie als Brotaufstrich die „**mords-guetli**“ Streichkästli ( $\frac{1}{4}$ -fett) verwenden. Wissen Sie, dass Sie auch für die Milch/Käse-Wechselcoupons Mords-guetli kaufen können? 4 Kästli à 56 g für nur 180 g Marken!

Die „mords-guetli“-Kästli erhalten Sie in allen guten Käse- und Delikatessengeschäften, und bei **Waifer Bachmann, Weggsgasse 10, Luzern.**

### NEUCHATEL

## Ecole supérieure de Commerce

### Section commerciale

Diplôme

Maturité

### Section des «langues modernes»

(Cours rapides de français) 24 leçons de français par semaine

### Section d'administration

### Section du tourisme

Diplôme d'études touristiques en deux ans

Téléphone 51389

Le directeur: Dr. Jean Grize

### L'activité de la Section genevoise de la Croix-Rouge de la Jeunesse pendant les années de guerre, 1939-1942

La Croix-Rouge de la Jeunesse a été créée en 1919. En 1920, elle était organisée dans cinq pays; en 1923, dans vingt-neuf pays; en 1926 dans trente-trois pays; en 1934 dans cinquante et un pays, et depuis elle n'a cessé de se développer. Son champ d'action fondamental est l'école; c'est à l'école et sous l'égide des maîtres que se forment les groupes des juniors. Mais elle ne s'immisce en aucune manière dans les questions d'instruction, ni dans les programmes d'études. Comme la Croix-Rouge tout entière, elle n'a aucun caractère politique ou confessionnel. Les sections de jeunesse font partie intégrante des Croix-Rouges nationales dont elles forment la section cadette.

La Croix-Rouge de la Jeunesse a pour devise: «Servir», «Ich diene», elle la met en pratique et s'efforce de:

*Compatir aux souffrances d'autrui et de venir en aide aux malheureux. Vivre d'une vie saine, la santé étant une condition de vie féconde. Apprendre à connaître la jeunesse des autres villages, des autres villes, des autres régions, des autres pays.*

Nous ne parlerons aujourd'hui que du premier point de ce programme. L'entraide se fait à tout instant. «Nous sommes tous des amis» est bien souvent écrit dans le vestibule de l'école où il y a une section de Croix-Rouge. L'entraide se fait vis-à-vis des camarades insuffisamment vêtus, des camarades insuffisamment nourris, des camarades estropiés, des camarades malheureux dans leur milieu ou dans leur famille, vis-à-vis des vieillards.

Les malades des déshérités et le junior cherchent à se rendre utile, à aider dans toutes les circonstances de la vie. L'entraide se fait aussi au loin, pour les malheureux, pour les victimes des guerres et des catastrophes.

La Section genevoise de la Croix-Rouge de la Jeunesse a été créée en 1920, par le regretté docteur Frédéric Guyot, président de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse, au moment où il organisait les activités de paix de sa section, au moment où chacun, concevant difficilement une nouvelle guerre, espérait une longue période de paix. Elle commença son activité pacifique en 1922, et en 1939 se montra cependant aussi bien adapté aux activités de guerre qu'aux activités de paix.

En septembre, la Croix-Rouge suisse est mobilisée aux ordres du colonel Denzler, médecin en chef. Chaque membre adulte ou junior, doit se consacrer au service de l'armée, et plus spécialement au Service de santé. La Croix-Rouge de la Jeunesse obtient l'autorisation, non seulement pour ses sections, mais pour toute l'école primaire genevoise de travailler pendant les classes de coutures, à la confection de matériel sanitaire, de lainage et de lingerie pour les soldats. Voici l'inventaire total des objets remis à la commission du matériel sanitaire de l'armée et à un médecin-chef d'un établissement sanitaire militaire, depuis l'automne 1939 jusqu'à fin février 1941: 306 tabliers d'infirmière, 77 drapeaux, 95 tabliers d'infirmier, 333 mouchoirs, 100 blouses d'infirmière, 1246 lavettes tricotées, 97 chemises de malade, 6 couvertures de laine, 196 taies d'oreillers. Ces objets ont été confectionnés avec du matériel scolaire, du matériel acheté par la Croix-Rouge de la Jeunesse qui a dépensé 600 fr. dans ce but et du matériel fourni par la Croix-Rouge suisse. Une collecte spéciale permit d'enoyer 500 paquets de Noël aux soldats malades traités dans un établissement.

sement sanitaire. Les juniors tricotèrent en outre des pantoufles et près de 200 vêtements de laine remis au service social d'un autre ESM. Ils firent pendant l'été et l'automne 1940, 600 petits coussins pour malades et blessés. Les enfants du village sinistré de Saxé en Valais ne furent pas oubliés, et une grande quantité de vêtements fut remise au comité Pro Polonia pour les enfants polonais réfugiés en Roumanie. Les pauvres internés polonais reçurent lavettes, mouchoirs, chaussettes, mitaines et cache-oreilles. Vêtements divers, chaussettes, couvertures, lavettes, etc. furent remis à la Croix-Rouge suisse, lors de sa collecte, organisée pour les réfugiés de guerre.

Le Comité a fait les dons suivants, en espèces: 100 fr. au Comité de secours aux Suisses réfugiés de Belgique; 100 fr. aux réfugiés de France (collecte de la Croix-Rouge suisse); 155 fr. aux enfants finlandais par l'intermédiaire de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Il a participé par deux dons de 100 fr. aux envois de lait condensé faits par la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse aux enfants réfugiés de l'Etablissement genevois des Mouettes à la Garonne près de Toulon.

En novembre 1940, le Comité de la Croix-Rouge de la Jeunesse fut vivement ému par ce qu'il apprit de la détresse des enfants réfugiés en Haute-Savoie. Après une visite au Centre d'accueil des réfugiés d'Annemasse et aux écoles primaires de réfugiés de Monnetier et de Mornex, il se rendit compte de l'œuvre à accomplir et décida d'adopter la formule qui avait si admirablement réussi dans les circonstances précédentes: collaboration des sections de la Croix-Rouge de la Jeunesse avec l'école primaire genevoise.

Dès les derniers jours de novembre un appel fut lancé pour recueillir livres et jouets pour le Noël des petits réfugiés français. Les dons s'accumulèrent. Près d'une tonne de livres et de jouets furent ainsi réunis et distribués avec du chocolat et du pain d'épice, aux arbres de Noël organisés à Annemasse, Saint-Julien, Collonges-sous-Salève et dans d'autres communes pour les 300 petits réfugiés de la Haute-Savoie. Le reste fut envoyé pour le jour de l'an à 400 petits Alsaciens-Lorrains recueillis en Dordogne, dans le Tarn, le Gers et la Haute-Vienne. Beaucoup de jouets étaient accompagnés de lettres touchantes qui montrent combien les juniors comprennent la détresse des petits exilés. Une collecte d'argent, faite dans les écoles primaires, à l'Ecole ménagère et professionnelle rapporta 2600 francs qui permirent de vêtir, de chauffer et de nourrir les enfants réfugiés.

Depuis, l'activité de secours de la Croix-Rouge de la Jeunesse s'est encore accrue. Quatre écoles de France occupée ont été secourues:

Saut-de-Rethel dans les Ardennes, Neuchâtel-en-Bray dans la Seine-Inférieure, Graveline dans le Nord (vêtements, lainages, chaussures, vivres et même repas chauds) et le Havre. Des boîtes de premiers secours furent envoyées à 20 écoles de cette dernière région qui avaient cruellement souffert des bombardements. Ces écoles furent adoptées par les sections genevoises avec lesquelles elles sont en correspondance. Plusieurs ont envoyé des albums où elles cherchent à représenter l'état dans lequel se trouvent actuellement leurs pauvres villages et souvent à décrire leur destruction. Cette adoption a été un grand réconfort moral pour ces petits êtres dont quelques-uns ont tout perdu, parents, amour, foyer, biens matériels. Quatre groupes d'enfants de la zone libre, en Dordogne, dans le Gers, dans le Tarn et dans la Haute-Vienne, reçurent argent, livres et jouets.

Nos juniors n'ont pu, comme on le leur demandait, participer financièrement à la «Maison genevoise des petits Français», mais ils ont donné avec joie des jouets pour la future maison. La Croix-Rouge suisse, Secours aux Enfants, nous a demandé d'organiser, dans le canton, la collecte du «Sou hebdomadaire». Cette collecte commencée il y a quelques semaines, est une parfaite réussite.

Si nous jetons un regard en arrière sur notre travail depuis le début des hostilités, nous voyons que nous nous sommes d'abord occupés de confection de matériel sanitaire, ce qui fut notre grande activité en 1939 et en 1940. La petite section genevoise de la Croix-Rouge de la Jeunesse a montré son activité et son utilité et il est bien regrettable que chacune des sections de la Croix-Rouge suisse n'ait pas une section de jeunesse. La Croix-Rouge suisse serait puissamment aidée, l'idée de Croix-Rouge se répandrait dans la jeunesse, le recrutement des nouveaux membres adultes seraient facilité. A la fin de 1940 les magasins de l'armée étaient bien garnis, et dans toute la Suisse, cette activité s'est ralentie. Nous nous sommes alors occupés de l'enfance malheureuse en Pologne, en Finlande, en France. Plus la guerre s'étend, plus l'enfance souffre, souffrance qui nous paraît si grande chez nos voisins, que nous ne croyons pas qu'elle puisse devenir pire ailleurs. Et cependant, d'autres souffrances dépassent notre imagination. Partout la misère est immense et la tâche de la Croix-Rouge de la Jeunesse est infinie. Celle-ci doit faire bénéficier de son activité d'autres régions, d'autres pays. Nous ne pouvons assister en spectateurs passifs à la tragédie affreuse qui se joue dans le monde entier.

Dr André Patry.

